

# **Dialogue de Doha : Sekkouri présente la politique du Maroc en matière de migration et d'asile**

**23.05.2024 Dialogue de Doha : Sekkouri présente la politique du Maroc en matière de migration et d'asile**

Le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, a présenté mercredi, lors du « Dialogue de Doha » sur la mobilité de la main-d'œuvre entre les États du Golfe et les pays africains, la nouvelle politique du Maroc en matière de migration et d'asile.

Dans son intervention lors de la séance inaugurale, Sekkouri a souligné que le Royaume du Maroc, conscient de l'importance des questions de migration dans leurs dimensions légales et humaines, a lancé depuis 2013 une nouvelle politique de migration et d'asile.

Et d'ajouter que cette politique, initiée conformément aux Hautes Orientations Royales et en application des engagements internationaux du Maroc, repose sur une approche humaine et responsable, ainsi que sur la coopération et des partenariats renouvelés avec l'ensemble des parties prenantes nationales et internationales.

Il a précisé que, dans ce cadre, des mesures administratives ont été prises pour régulariser la situation des migrants et des demandeurs d'asile, tout en modernisant le cadre légal et institutionnel relatif à la migration, à l'asile et à la lutte contre la traite des êtres humains, notant que ces mesures prennent en compte les conventions internationales des droits de l'homme et les meilleures pratiques en la matière.

En 2014, le gouvernement a également adopté une stratégie nationale sur la migration et l'asile visant l'intégration des migrants et de leurs familles dans plusieurs domaines tels que la formation, l'éducation, l'emploi, la santé, le logement et la culture, a indiqué Sekkouri, expliquant que cette stratégie repose sur une approche participative avec les différentes parties prenantes.

Dans ce contexte, le ministre rappelé la vision exprimée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI concernant l'Agenda africain sur la migration lors du 30e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, à travers laquelle le Souverain appelle à créer un environnement favorable à la mobilité sociale et économique, ainsi qu'à promouvoir un emploi équitable des travailleurs migrants pour garantir un travail décent.

Par ailleurs, Sekkouri a évoqué la stratégie du Maroc pour la mobilité professionnelle internationale à l'horizon 2035. Cette stratégie, a-t-il poursuivi, vise à doter le Maroc d'une main-d'œuvre compétitive sur le plan international, en mettant en place un système de formation et de médiation intégré verticalement, caractérisé par sa flexibilité, sa proactivité, sa capacité d'adaptation et sa conformité aux normes internationales.

Il a ensuite précisé que cette stratégie vise cinq objectifs principaux, à savoir la gouvernance et le partenariat, le système d'information, la protection sociale et les droits fondamentaux au travail, l'emploi et la médiation au niveau national et international, la formation et l'anticipation des besoins en compétences, ainsi que la veille et la prospective.

Dans un autre registre, Sekkouri a expliqué que le phénomène migratoire, qu'il soit régulier ou irrégulier, pose de nombreux défis et questions de gestion. Selon lui, il affecte non seulement les pays d'origine ou de destination, mais aussi les pays de transit, qui deviennent souvent des pays de résidence pour les migrants en transit. Il a ainsi souligné la nécessité d'une vision intégrée plaçant la migration au cœur des enjeux de développement.

Le ministre a également insisté sur l'importance de comprendre les flux migratoires entre l'Afrique et les pays du Golfe, mettant en avant la nécessité de réguler ces flux en fonction de leurs caractéristiques et des profils des migrants. Pour ce faire, il a relevé le besoin de créer une base de données pour accéder aux informations sur les opportunités d'emploi dans les pays de destination, ainsi que sur les canaux institutionnels de recrutement.

En outre, Sekkouri a appelé à soutenir financièrement les migrants réguliers pour leurs projets d'investissement dans leurs pays d'origine, à ratifier les accords internationaux de protection des droits des travailleurs migrants, à renforcer l'engagement des partenaires sociaux et de la société civile dans les politiques migratoires nationales, et à améliorer les

capacités institutionnelles pour faciliter l'emploi.

Le « Dialogue de Doha » s'inscrit dans le cadre de l'accord entre le Qatar et l'Union africaine, dans le but de développer un mécanisme consultatif entre les pays africains et les pays du Golfe, pour mettre en œuvre les meilleures pratiques à même de renforcer les efforts de coopération régionale et les partenariats visant à améliorer le recrutement de la main d'œuvre en provenance des pays africains et à promouvoir le principe d'une mobilité juste entre les régions.

La réunion, qui a débuté mardi au niveau des experts, a vu la participation de 33 pays, y compris les pays du CCG, la Jordanie, le Liban, et 25 pays africains, dont le Maroc, ainsi que des représentants de l'Organisation internationale du travail pour la région arabe et de l'Organisation internationale pour les migrations pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

**Source**

: <https://le12.ma/fr/dialogue-de-doha-sekkouri-presente-la-politique-du-maroc-en-matiere-de-migration-et-dasile/>